

Histoire du peuple juif dans l'Occident médiéval

UN MOOC DE
PIERRE SAVY



Leçon 2: Les Juifs dans l'économie médiévale dans la longue durée

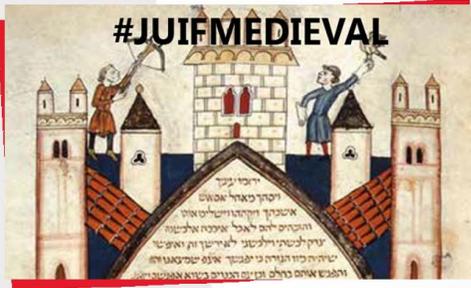
Séquence 5. Prêt et usure. Le système du prêt

Toute la fin de cette leçon sera consacrée à cette vaste question qui occupe tant de place dans la bibliographie du rapport des Juifs avec les métiers d'argent, le métier de prêteur d'argent tout particulièrement. Pour commencer, présentons ce système du prêt d'argent. Ce prêt se développe dès le XII^{ème} siècle et occupe une place considérable dans les activités économiques des Juifs au Bas Moyen Âge.

Ce prêt bénéficie d'un paysage scripturaire favorable. Je veux dire par là que tant les écritures juives que l'approche chrétienne de la question poussent les Juifs vers le métier de prêteur d'argent, métier de prêteur d'argent qui doit s'entendre simplement: ce sont des prêteurs Juifs qui prêtent une somme d'argent à des emprunteurs chrétiens contre le versement d'un intérêt en plus du remboursement de la somme. Quel est ce paysage scripturaire et intellectuel que j'ai évoqué ?

Des références bibliques classiques -Deutéronome, Exode, Lévitique et surtout dans ce qu'on appelle la Torah orale, à savoir le Talmud de Babylone dans le Traité *Baba Metsia*- précisent le cadre dans lequel peut s'exercer le prêt d'argent entre Juifs d'une part, et entre Juifs et non-Juifs d'autre part: il est impératif de prêter gratuitement, sans intérêt, de l'argent à un Juif, il est licite de prêter à intérêt à un non-Juif.

Côté chrétien, la situation est différente mais pousse dans le même sens si je puis dire: les chrétiens n'ont pas le droit de prêter à intérêt, cela est extrêmement mal vu. La condamnation n'est en fait ni jamais radicale ni jamais effective mais, globalement, il y a une dévalorisation -on peut tomber d'accord là-dessus- du prêt d'argent à intérêt. Gagner de l'argent sur le temps n'est pas perçu comme licite par les chrétiens. Les chrétiens n'en ont pas le droit mais ont besoin de cet argent pour développer leur économie qui croît extraordinairement. Les Juifs eux en ont le



Histoire du peuple juif dans l'Occident médiéval

UN MOOC DE
PIERRE SAVY

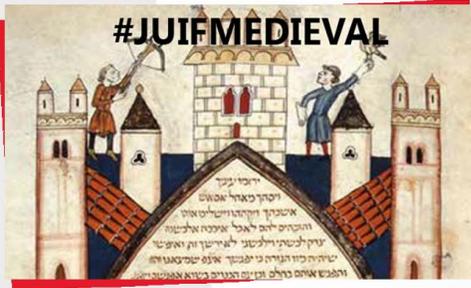


droit. Quoi de plus simple que voir ainsi se rejoindre la *Halakha* et le droit canonique et ainsi laisser les Juifs devenir prêteurs d'argent.

Le système est bien connu: les Juifs prêtent des sommes extraordinairement diverses à des prêteurs extraordinairement divers, pour des durées extraordinairement diverses. Les prêteurs les plus pauvres côtoient les princes et les rois. Parfois on prête au jour le jour, parfois on prête pour plusieurs années. Parfois on prête une toute petite somme, de quoi s'acheter à manger, parfois on prête des centaines de milliers de Florins. Un système très complexe donc mais qui fonctionne assez bien dans l'Occident médiéval et qui fonctionne souvent avec un système de gages: le prêteur reçoit un gage de l'emprunteur qui l'assure qu'il va ainsi obtenir le remboursement de la somme dite et, faute de remboursement, il pourra devenir le propriétaire, éventuellement le vendeur du gage.

Ce système du prêt est particulièrement bien étudié en Italie. En Italie les prêteurs juifs sont accueillis bien volontiers par les pouvoirs urbains qui leur concèdent des documents dont on a un nombre important d'exemples, qu'on appelle des *condotte*. La *condotta* est le contrat par lequel le pouvoir urbain (République, Prince, peu importe) autorise une petite communauté juive à s'installer pour prêter de l'argent. Dans ce contrat, on autorise le prêteur à prêter, on fixe la taxe annuelle qu'il va verser à la commune, la durée de son activité et le taux d'intérêt, taux d'intérêt qui, exprimé en taux annuel, paraît important, entre 12 et 33% l'an généralement, ce qui est beaucoup mais n'est pas non plus totalement monstrueux. Ce taux ne doit pas s'entendre comme étant effectivement pratiqué car, généralement, les prêts sont beaucoup plus courts qu'un an, mais enfin le taux ramené à l'année est souvent compris entre 12 et 33 %. La *condotta* fixe également les pénalités en cas de fraude et autorise le prêteur à vivre avec sa famille, à pratiquer sa religion en sûreté dans la ville de son choix.

Ce système du prêt, très bien étudié pour l'Italie, n'est pas propre à l'Italie. La ville de Perpignan qui abrite une population juive importante, peut-être 5% de la population ce qui est beaucoup plus que la moyenne occidentale bien sûr, est une ville qui accueille une communauté tout entière tournée vers le prêt. 80% de cette communauté juive active se consacre au prêt. C'est dire que c'est l'activité unique et que les activités annexes ne font qu'encadrer la vie juive, mais que les relations entre Juifs et Chrétiens ce sont les relations du prêt d'argent. Beaucoup de prêteurs, peut-être les $\frac{3}{4}$ sont des Juifs actifs dans la vie économique avec les chrétiens.



Histoire du peuple juif dans l'Occident médiéval

UN MOOC DE
PIERRE SAVY



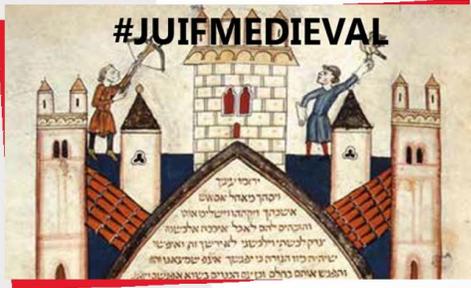
La position du prêteur est extrêmement paradoxale. Bien sûr le prêteur semble un marginal. Il appartient à ce peuple méprisé, placé systématiquement en situation d'infériorité et pourtant, il prête aux élites de la ville des sommes colossales. Parfois il est cultivé, il est lettré le plus souvent, il est reçu à la cour, dans les milieux dirigeants, bref, c'est sa marginalité qui l'autorise à traiter. Un chrétien ne pourrait pas le faire, même si bien des chrétiens le font. C'est donc en raison de cette marginalité même que le Juif occupe une place centrale. Une sorte de marginalité intégratrice, pour employer une formule compacte, qui permet à certains de ces individus de devenir très riches.

Un homme comme Aaron de Lincoln en Angleterre semble avoir été l'un des plus riches hommes de son temps, avec des affaires prospères. Mais il n'est pas le seul, nombreux sont les cas de ces prêteurs d'argent juifs très riches qui donc assurent des fonctions de crédit mais pas les autres fonctions de nos banques: le transfert des fonds, la conservation de la richesse qui sont, si on y réfléchit, les deux autres fonctions principales des banques.

Transférer de l'argent, conserver l'argent : ces deux autres fonctions ne sont pas assurées par les Juifs mais plutôt par des chrétiens, des Lombards. Même le prêt d'argent est très massivement pratiqué par les chrétiens quoiqu'en disent les textes normatifs rappelons-le. Le prêt sur gages est très bien attesté, il témoigne de la très grande variété sociale du prêt, des objets menus aux objets les plus coûteux, et il est régulièrement attaqué par des dispositions pontificales, par certains rois comme Louis IX, Saint Louis, qui attaquent avec insistance le prêt sur gages ou qui entendent à plusieurs reprises remettre les compteurs à zéro, abolir les créances juives. Néanmoins, il n'est jamais tout à fait supprimé par les dispositifs normatifs mis en place chez les chrétiens.

Trois images pour terminer qui nous permettent de nous faire une idée assez fidèle, je crois, de ce système du prêt juif :

D'abord cette miniature médiévale (ci-dessous) représentant des prêteurs juifs, miniature française assez réaliste, n'étaient un trait ou deux traits assez déplaisants il faut bien le dire, mais qui nous permettent d'identifier le prêteur juif. Ce profil et ce nez qui est déjà présent dans une caricature qu'il faut bien qualifier d'antisémite et ce chapeau qui témoigne clairement qu'il y a un emprunteur chrétien et un prêteur juif qui manipule l'argent.



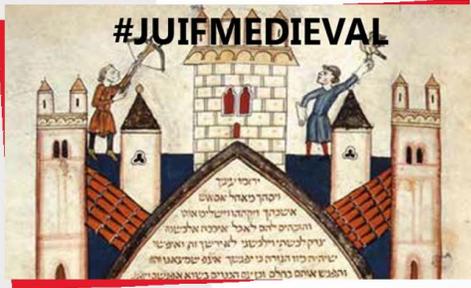
Histoire du peuple juif dans l'Occident médiéval

UN MOOC DE
PIERRE SAVY



Miniature médiévale représentant des prêteurs juifs (France)

La deuxième image (ci-dessous) est paradoxalement beaucoup plus réaliste et beaucoup plus "antisémite", elle appartient à la prédelle de "La profanation de l'hostie" du très grand peintre Paolo Uccello. Elle représente le début d'une histoire racontée en plusieurs images, racontant un épisode de profanation de l'hostie, de miracle advenant et qui se termine par le supplice des Juifs. Peinture édifiante qui est l'œuvre de ce grand peintre qu'est Uccello et dont j'ai ici retenu la chrétienne vendant une hostie consacrée à un prêteur juif pour payer une dette. Elle est donc au début de ce cycle terriblement anti-judaïque mais, en elle-même, cette image est assez réaliste. Un intérieur assez peu marqué sur le plan du religieux, un intérieur assez sobre, c'est neutre avec une belle perspective en damier (parce que nous sommes à la

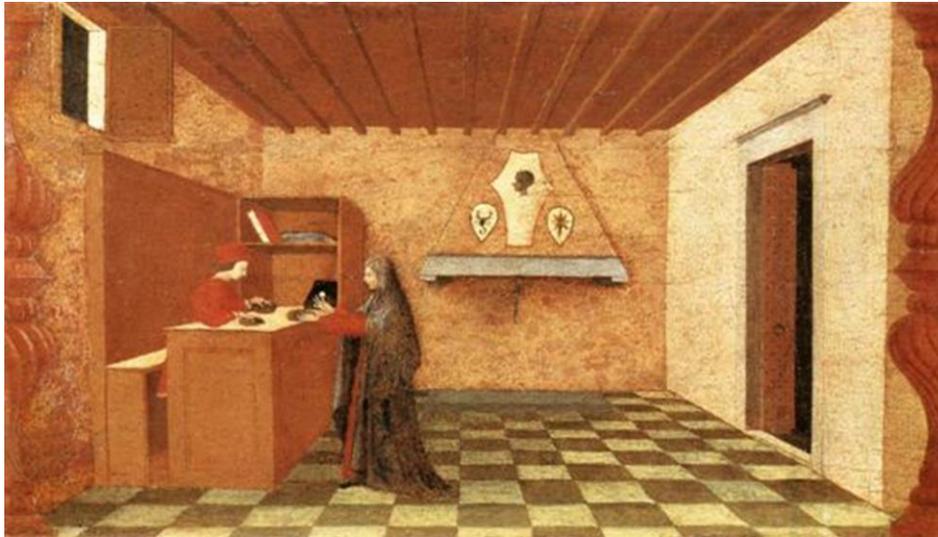


Histoire du peuple juif dans l'Occident médiéval

UN MOOC DE
PIERRE SAVY



Renaissance) au sol, dans lequel sont disposés cette femme et, derrière son banco, son échoppe, son bureau, le prêteur qui verse une somme d'argent.

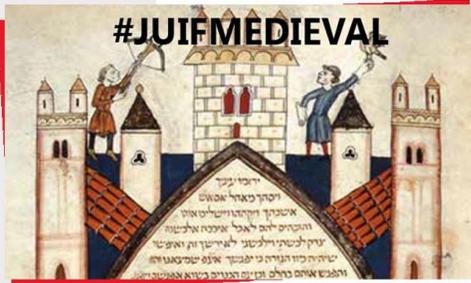


Prédelle de la Profanation de l'hostie (Paolo Uccello, 1465-1470)

Scène assez comparable avec le même damier au sol dans la troisième et dernière image: ce fermier qui rend visite à un prêteur juif dans cette gravure sur bois du monde germanique qui date de 1531.



Un fermier rend visite à un prêteur juif. Gravure sur bois, 1531



Histoire du peuple juif dans l'Occident médiéval

UN MOOC DE
PIERRE SAVY



Le système avec quelques variations doit donc être présenté comme relativement simple: prêt d'argent par un Juif à un chrétien bien souvent sur gages. Simple mais extraordinairement divers je l'ai dit, par les niveaux sociaux, par les quantités d'argent, par les durées du prêt. Extraordinairement divers, extraordinairement diffus dans cette société extraordinairement emprunteuse: le micro crédit ou du moins le crédit micro (tout petit) était abondamment représenté dans l'Occident médiéval et moderne. On emprunte beaucoup, constamment et les Juifs sont particulièrement actifs dans cette activité de prêteur d'argent dont on va maintenant présenter l'évolution à partir de son début donc du XII^{ème} jusqu'au XV^{ème} siècle.